



Communiqué No. 5

Date : Le 15 mai 2020

Destinataires : Parents, tutrices et tuteurs

Expéditeur : Conseil d'administration

OBJET : Ouverture de la garderie

Chers parents,
Chers tutrices et tuteurs,

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick amorce la Phase II de rétablissement de la pandémie de la COVID-19. Dans cette phase, plusieurs commerces, entreprises, établissements de garderie éducative agréé et camps de jour ouvriront leurs portes afin de reprendre leur service, et ce sera le cas pour la garderie Au p'tit monde de franco.

La garderie sera prête à accueillir vos enfants dès **7h30 le mardi 19 mai**. L'équipe a amorcé la mise en œuvre des nouvelles recommandations dès lundi dernier, 11 mai, afin de préparer cette réouverture.

Certaines mesures devront être mises en place afin de réduire le risque de transmission de la COVID-19 dans notre établissement. Un guide venant du bureau de la médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick a été émis pour les garderies éducatives. Nous prendrons toutes les précautions nécessaires afin d'assurer la santé et la sécurité de vos enfants et de nos employés. Un plan détaillé des procédures à suivre dans notre garderie vous a notamment été envoyé par la direction générale de la garderie.

Avec la reprise de notre service, **les parents qui utiliseront nos services seront facturés les pleins frais de garde à partir du mois de juin seulement** en tenant compte des précisions suivantes :

Après-classes :

- Nous suivrons la procédure habituelle pour toute fermeture scolaire, donc un coût de 10 \$ par jour additionnel aux frais du service des après-classes sera facturé aux parents qui utiliseront le service à temps-plein, et ce jusqu'à l'ouverture du camp d'été le 22 juin.
- Si vous n'utilisez pas les services de garde avant le mois de septembre, aucun frais de garde ne vous sera facturé. Toutefois, pour ne pas être facturé en juin vous **devez communiquer l'absence de votre/vos enfants** à la direction de la garderie en envoyant un courriel à bcollin@apmf.ca avant le 22 mai.
- Un courriel vous sera envoyé par la direction de la garderie d'ici le 1er juin dans le but que vous nous confirmiez vos intentions en ce qui a trait au service de garde en septembre. Si vous désirez garder votre place au service d'après-classe en septembre, on vous demandera à ce moment-là un dépôt.

Précolaire :

- Aucun frais additionnel ne vous sera facturé en mai si vous utilisez notre service.
- Les frais de base habituels seront facturés à partir du mois de juin aux parents qui désirent utiliser nos services de garde.
- Celles et ceux qui choisissent de ne pas utiliser les services de garde en ce moment, mais qui désirent maintenir leur place à la garderie pour un retour éventuel, pourront bénéficier d'une réduction de 50 % des frais de base en avisant la direction de la garderie.

IMPORTANT :

- Cette réduction est offerte uniquement pour les mois de juin, juillet et août;
- Pour profiter de cette réduction, vous **devez communiquer l'absence de votre/vos enfants sur une base mensuelle** à la direction de la garderie en envoyant un courriel à bcollin@apmf.ca.
- Les dates suivantes devront être respectées pour aviser la direction de votre décision d'utiliser ou non le service de garde :
 - Absence de votre/vos enfants durant le **mois de juin : 22 mai**
 - Absence de votre/vos enfants durant le **mois de juillet : 19 juin**
 - Absence de votre/vos enfants durant le **mois d'août : 18 juillet**
- Si ces dates limites ne sont pas respectées, les pleins frais de garde seront facturés pour le mois suivant comme il nous sera impossible de faire les ajustements à votre compte à temps.
- Cette réduction vous est offerte dans l'optique que votre enfant sera absent pendant tout le mois. Toutefois, si votre situation change, vous pourrez reprendre le service à n'importe quel moment en avisant la direction. Vous serez alors facturés les pleins frais de garde à la reprise du service.

Nous vous encourageons à communiquer avec nous si vous avez des questions et/ou préoccupations. Vous pouvez aussi accéder à toutes nos communications en lien avec la COVID-19 à partir de notre site web à l'adresse <https://www.aupitmondedefranco.ca/>. J'aimerais terminer en vous exprimant notre grande reconnaissance pour votre appui et votre loyauté dans cette période difficile. Sans vous, ce ne serait pas possible de reprendre nos services aussi rapidement.

Cordialement,



Macha Roy

Présidente du Conseil d'administration